

elle le dit elle-même, des effets plus sanctifiants. Dieu se chargea de lui en donner le sens : « La première fois, lui dit-il un jour, que je me manifestai à toi, ce fut pour instruire ton âme de ce grand mystère ; la seconde, afin que le Verbe prit ton âme pour son épouse ; mais cette fois (la troisième) le Père, le Fils et le Saint-Esprit se donnent et se communiquent à toi pour posséder entièrement ton âme (1). »

Pour nous, chers lecteurs, qui n'avons pas le bonheur de recevoir ces grâces extraordinaires, notre foi n'en sera pas moins solide. Il nous suffit d'ouvrir les Livres Saints pour y trouver, en plusieurs endroits, mention claire et précise de la Trinité. Rappelons, entre autres, ce passage de S. Jean : *Il y en a trois dans le ciel*, affirme le disciple bien-aimé. *qui rendent témoignage* à la divinité du Christ : ils s'appellent *le Père, le Fils et le Saint-Esprit* ; et ces trois personnes ne sont qu'une même chose, c'est-à-dire que, tout en étant trois personnes distinctes, elles n'ont pourtant qu'une même nature et une même essence (2).

Outre la parole écrite consignée dans les Livres-Saints, nous avons encore pour garantie de notre croyance, la Tradition perpétuelle et universelle, cette seconde source de la divine révélation. Déjà au deuxième siècle de l'ère chrétienne, S. Irénée, écrivant contre les hérétiques, signalait cette croyance : « L'Eglise, disait-il, répandue jusqu'aux extrémités du monde, a reçu des apôtres et de leurs successeurs cet héritage précieux, qui est la foi à un seul Dieu, Père tout-puissant, . . . à Jésus-Christ, Fils de Dieu, incarné pour notre salut, et au Saint-Esprit. »

Tout impénétrable que soit ce mystère à notre raison, nous pouvons cependant, par des comparaisons familières, nous en faire quelque idée. On sait, par exemple, que le grand S. Patrice instruisait son peuple en se servant d'une feuille de trèfle : les trois folioles représentant les trois personnes divines, et la tige commune l'unité de nature.

Chers lecteurs ! Ce n'est pas seulement notre foi que réclame

---

(1) Richaudeau, Vie de la Vénérable, chap. III. IV. V.

(2) I Jean., V. 7.